

# ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL À LA CAP DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

le 6 décembre 2018



Ces femmes, ces hommes,  
ces métiers qui font le service public  
au Ministère de l'Agriculture  
et de l'Alimentation  
et de ses Établissements Publics

## Les priorités de l'UNSA pour les Attaché.e.s d'Administration

**M'ouvrir des perspectives professionnelles et contribuer à une équité de traitement  
dans les différents secteurs pour le mandat 2018/2022**

**Au sein de notre ministère technique, défendre la place et faire valoir  
les compétences multiples des AAE**

**Faire entendre et reconnaître les situations difficiles vécues par les AAE  
dans les services pour contribuer à améliorer leurs conditions de travail**

### Avec l'UNSA, je suis défendu.e !

Le 6 décembre 2018, j'élirai mes représentants à la CAP des attaché.e.s d'administration de l'Etat gérés par le MAA.  
Les CAP se prononcent sur les mutations, les avancements, les recours et les procédures disciplinaires.

**Grâce à mon suffrage, l'UNSA a obtenu 3 sièges lors du dernier renouvellement de la CAP.**

*Cette année, je renouvelle ma confiance aux représentant.e.s qui, forts de leur expérience  
et du bilan de leurs mandats précédents, défendent nos intérêts et nos carrières au sein de la CAP.*

### Avec l'UNSA, je choisis l'efficacité !

#### Attaché hors classe

Dominique **LE DILY** DRAAF Normandie – Christophe **CONAN** SG/SRH/BASS  
Chantal **SANZ** EPLEFPA Grenoble St Ismier - Solène **AUBERT** DRAAF Bourgogne-Franche Comté

#### Attaché principal

Nicolas **RAMI** DRAAF Bretagne – Véronique **LEBLANC** FAM Montreuil  
Vincent **DUBIEN** DDCSPP Aude – Fabienne **DURAND** DDTM Loire Atlantique

#### Attaché

Norbert **LECARDONNEL** EPLEFPA St Lô Thère – Stéphanie **LOUCHEZ** SG/SAFSL/BRCCI  
Sébastien **SCHMITT** EPLEFPA Fontaines - Catherine **MAZOUZI** ASP Limoges

### Avec l'UNSA, je témoigne :

**Eric** « L'UNSA m'a apporté une aide précieuse et un travail déterminant lors d'une réorientation de carrière ».

**Guyline** « Lors d'une baisse notable de ma part Résultat, ma situation a été révisée favorablement grâce à la préparation soignée  
de mon dossier par l'UNSA. L'écoute et les conseils prodigués m'ont aidé dans ces moments difficiles. L'UNSA m'a donné l'énergie pour me défendre ».

**Claire** « Lors d'une demande de mobilité, l'UNSA m'a apporté conseils, écoute et appui sans failles ; j'ai ainsi pu concilier une vie familiale  
et une voie professionnelle »

**Je prends en main mon avenir et celui de mes collègues.  
Je vote et fais voter pour les représentant.e.s de l'UNSA  
dès réception du matériel de vote.**

le **service**

**public**

au **coeur**

du **MAA**



# ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL À LA CAP DES ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

le 6 décembre 2018



## Avec l'UNSA, je dénonce :

- La fusion des secrétariats généraux des DDI avec ceux des préfectures, liée à une organisation trop centralisée pouvant se traduire par une perte de l'autonomie financière et comptable des services, prémices également d'une fusion/absorption des DDI par le Ministère de l'Intérieur.
- L'environnement professionnel incertain, sans cap directeur, facteur de risques psycho-sociaux.
- La baisse des effectifs, alors que les missions se complexifient.
- La rareté des postes ouverts à la mobilité.
- Une classification injuste des postes par l'IFSE.
- La gestion souvent opaque des créations et des suppressions de postes par l'administration.
- L'absence de réel appui pour construire un parcours professionnel.
- La variable d'ajustement que constituent les fonctions support dans les services alors que ces missions sont garantes du bon fonctionnement d'une structure.
- L'absence de prise en compte du facteur humain avec, en parallèle, des techniques brutales de management et/ou insidieuses qui se répandent.
- Le gel de la valeur du point d'indice pour 2018 sans garantie pour l'avenir.

## Avec l'UNSA, j'ai obtenu :

- La mise en œuvre du Parcours professionnel des carrières (PPCR) par une refonte des grilles avec des revalorisations indiciaires étalées entre 2016/2022 pour les attaché.e.s d'administration de l'État.
- Le transfert « prime point » permettant un meilleur calcul de la pension lors du départ à la retraite.
- L'augmentation du point d'indice, soit 1,2 % après six années de gel (0,6 % juillet 2016 et 0,6 % février 2017).
- La mise en place d'un plan de déprécarisation.
- La mise en place d'un baromètre social permettant d'avoir une vision plus objective de la situation sociale dans le ministère.
- L'assouplissement des règles de gestion dans le cadre des mobilités.
- La prise en compte de situations personnelles au bénéfice de nos collègues.

## Avec l'UNSA, je revendique :

- L'harmonisation des textes et pratiques entre les établissements publics et les services du ministère, ce qui permettra une gestion équitable pour les attachés, quel que soit leur secteur d'intervention, harmonisation qui doit passer en premier lieu par un régime indemnitaire revu, concerté et unifié.
- Une gestion des primes équitable entre les attaché.e.s d'administration de l'Etat logés par nécessité de service et d'autres corps du secteur de l'enseignement agricole se trouvant dans la même situation.
- La poursuite de la dé-précarisation.
- La poursuite du PPCR en améliorant la grille indiciaire, car le PPCR n'est qu'une étape pour de nouvelles avancées.
- Le dégel du point d'indice en corrélation avec le taux de l'inflation.
- Une augmentation significative des ratios promus/promouvables pour dynamiser les carrières.
- La mise en place de contrats de fin de carrière.
- La fin des blocages liés aux mobilités entre secteurs d'emploi, ministériels, interministériels et infra Fonctions Publiques à tous les niveaux.
- La transparence et la concertation préalables dans la gestion des emplois.
- Des critères d'avancement et de promotion transparents.
- L'obtention de moyens conséquents pour une meilleure adaptation aux métiers (formation qualifiante, parcours qualifiants lors d'une prise de poste, juste reconnaissance du savoir-faire, accompagnement managérial).
- Un véritable accompagnement dans la gestion de ma carrière avec la création de postes dédiés à l'appui de la carrière des AAE.
- La reconnaissance de l'expertise dans les métiers relevant des fonctions support (budgétaire, RH, ...).
- Le maintien des CAP nationales dans l'intégralité de leurs attributions, clef de voûte de la défense de mes droits et de ma carrière.

## Avec l'UNSA, je suis informé.e et je bénéficie d'un appui au quotidien par :

- Des contacts des représentants de l'UNSA avec les bureaux de gestion.
- Des rencontres bilatérales avec l'administration centrale et le service des ressources humaines.
- Des interventions à tous les niveaux (Ministre, Secrétariat Général, Directions Générales) pour répondre à mes interrogations et demandes d'intervention.
- Des conseils, une aide, une écoute.
- Des informations concernant mon statut et ma carrière.

L'UNSA n'est ni une organisation syndicale complaisante,  
ni une organisation syndicale d'opposition systématique.

**Je vote et fais voter UNSA**  
dès réception du matériel de vote.

le service

public

au cœur

du MAA

